

Cote du document: EB 2019/LOT/P.13
Date: 9 octobre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don

République d'Indonésie

Projet intégré de transformation économique
des villages
(Transformasi Ekonomi Kampung Terpadu)

Numéro du projet: 2000002562

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nigel Brett
Directeur régional de la
Division Asie et Pacifique
téléphone: +39 06 5459 2516
courriel: n.brett@ifad.org

Ivan Cossio Cortez
Directeur de pays
téléphone: +39 06 5459 2343
courriel: i.cossio@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés de l'expérience	2
II. Description du projet	3
A. Objectifs du projet, zone géographique d'intervention et groupes cibles	3
B. Composantes/résultats et activités	4
C. Théorie du changement	5
D. Cohérence, appropriation et partenariats	5
E. Coût, avantages et financement	6
III. Risques	11
A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation	11
B. Catégorie environnementale et sociale	12
C. Classement au regard des risques climatiques	12
D. Soutenabilité de la dette	12
IV. Exécution	12
A. Cadre organisationnel	12
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	13
C. Plans d'exécution	14
V. Instruments et pouvoirs juridiques	14
VI. Recommandation	15
Appendices	
I. Negotiated financing agreement	
II. Logical framework	

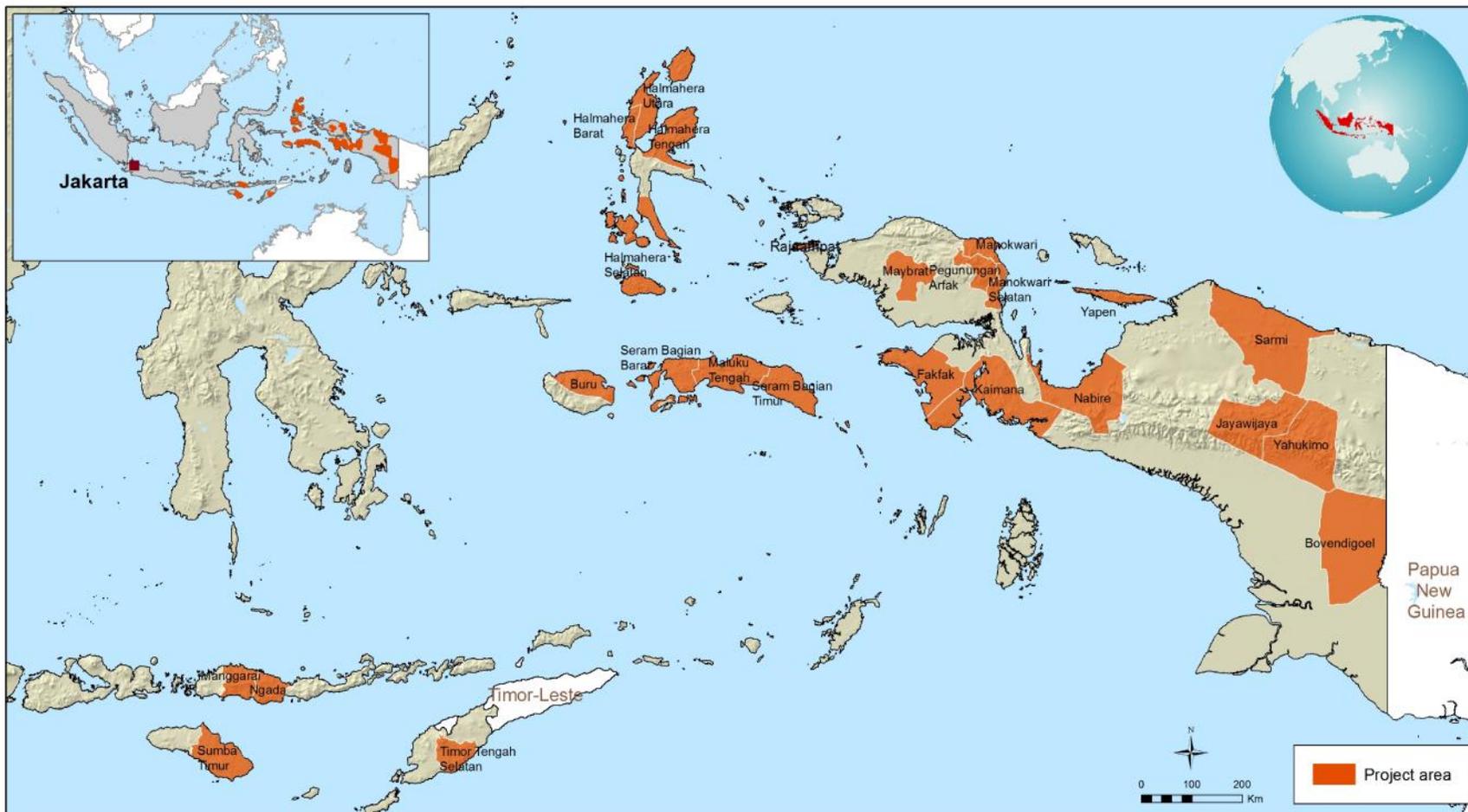
Équipe d'exécution du projet

Directeur régional:	Nigel Brett
Directeur de pays:	Ivan Cossio Cortez
Responsable technique du projet:	Michael Hamp
Responsable principale des finances:	Irene Li
Juriste:	Matteo Mazzoni

Sigles et acronymes

UGP	Unité de gestion du projet
PNPM	Projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales
TEKAD	Projet intégré de transformation économique des villages (Transformasi Ekonomi Kampung Terpadu)
PDV	Programme de développement des villages

Carte de la zone du projet



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 13/05/2019

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République d'Indonésie
Organisme d'exécution:	Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration
Coût total du projet:	702,027 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	29,80 millions d'EUR (soit environ 32,85 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	1,36 million d'EUR (soit environ 1,50 million d'USD)
Montant du financement du FIDA (action climatique)*:	565 945 USD
Conditions du prêt du FIDA:	Conditions ordinaires Douze ans et demi (12,5), y compris un différé d'amortissement de sept (7) ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence du FIDA et incluant la marge variable
Déficit de financement:	80,00 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	560,59 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	27,08 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

* Selon les méthodes communes relatives au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets convenues par les banques multilatérales de développement conformément aux Principes communs applicables au suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques.

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République d'Indonésie pour le Projet intégré de transformation économique des villages (Transformasi Ekonomi Kampung Terpadu), telle qu'elle figure au paragraphe 58.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. Pays à croissance rapide et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la République d'Indonésie, dont le territoire s'étend sur quelque 17 508 îles, est le quatrième pays le plus peuplé du monde. À la faveur d'une croissance économique soutenue, le taux de pauvreté a considérablement diminué, quoiqu'à un rythme plus faible au cours des dernières années. Sur les 262 millions d'habitants que compte le pays, plus de 100 millions de personnes sont pauvres ou risquent de le devenir, et sont vulnérables aux maladies, aux phénomènes météorologiques et à l'instabilité des prix. La partie orientale de l'Indonésie et les zones rurales enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés. Les inégalités comptent parmi les principales menaces qui pèsent sur la poursuite du développement du pays, et la prévalence de la malnutrition est forte.
2. La transformation du secteur agricole figure parmi les grandes priorités fixées par le Gouvernement indonésien en vue de la réalisation de ses objectifs de développement. L'agriculture est de longue date un pilier de l'économie; le secteur emploie 32% de la main-d'œuvre et représentait environ 13,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2017. Véritable point d'ancrage du Projet intégré de transformation économique des villages (Transformasi Ekonomi Kampung Terpadu), dit TEKAD, la Loi sur les villages offre une occasion stratégique de réduire les inégalités sociales et régionales et de développer le potentiel de l'agriculture. Son pendant, le Fonds villageois est un outil essentiel à la mise en œuvre de la Loi.

Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

3. Genre. Le manque d'équité entre les sexes reste un problème dans les provinces ciblées par le projet. Des efforts substantiels s'imposent, notamment dans les hauts plateaux papous, où les femmes sont loin d'avoir les mêmes chances que les hommes, n'ont qu'un accès limité aux actifs et aux services, et sont en grande partie exclues des décisions communautaires. Face à ces enjeux, le projet TEKAD s'appuiera sur des méthodes axées sur les ménages, ainsi que sur l'expertise des facilitateurs et la confiance dont ils jouissent dans les communautés, pour promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les activités économiques visant à autonomiser les femmes seront précédées d'une évaluation de leur situation pour analyser leurs tâches quotidiennes, leur participation aux décisions prises dans le ménage et dans la communauté, ainsi que leur accès aux actifs.
4. Jeunes. Le projet TEKAD sera assorti d'une stratégie destinée à créer, dans le secteur agricole, des perspectives attrayantes pour les jeunes, en établissant des liens avec le secteur de la production et les filières auxquelles les jeunes peuvent participer. Il sera notamment question d'offrir aux jeunes femmes de nouveaux parcours de vie possibles, en leur proposant des débouchés économiques et en renforçant leur pouvoir de décision dans les villages.

5. Climat. Extrêmement vulnérable aux changements climatiques, l'Indonésie connaît des sécheresses prolongées, des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, de fortes précipitations et des inondations de grande ampleur. L'archipel indonésien est également très vulnérable à l'élévation du niveau de la mer. Le pays se classe au troisième rang des pays les plus pollués de la planète, et 60% des émissions de gaz à effet de serre sont dues à la déforestation. Dans ce contexte, le projet TEKAD permettra de généraliser les pratiques agricoles intelligentes face aux changements climatiques et les mesures visant à accroître la résilience et à atténuer les effets des catastrophes naturelles.
6. Nutrition. En dépit de l'amélioration de la sécurité alimentaire, la malnutrition reste importante en Indonésie. Le projet TEKAD encouragera la diversification des cultures à l'appui de régimes alimentaires équilibrés et améliorera le stockage et la transformation afin d'accroître la disponibilité de denrées.

Justification de l'intervention du FIDA

7. Le projet s'inspire, d'une part, des résultats obtenus dans le cadre du programme national d'autonomisation des communautés rurales (PNPM), un précédent projet financé par le FIDA qui a contribué à façonner la Loi sur les villages et le Fonds villageois, et, d'autre part, du Programme de développement des villages (PDV), qui a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de ces deux instruments. Au cours du PNPM et du PDV, le FIDA a expérimenté avec succès des activités destinées à autonomiser les collectivités rurales et à promouvoir le développement socioéconomique à l'échelon local.
8. La Loi sur les villages vise à favoriser la croissance économique des collectivités locales et la décentralisation en Indonésie. Le Fonds villageois, institué en vertu de cette Loi, permet aux villages d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour réaliser les investissements et les projets de développement de leur choix. Toutefois, les ressources issues du Fonds villageois sont rarement allouées aux activités économiques, notamment dans l'est de l'Indonésie, où le projet TEKAD sera mis en œuvre. Cette région enregistre les taux les plus élevés de pauvreté rurale, et les activités de production implantées dans les villages sont mal reliées aux marchés. Les habitants ont peu accès à des services de soutien, et la coordination en matière de planification des investissements à l'échelle du district laisse à désirer.
9. Dans le cadre des perspectives stratégiques ouvertes par la Loi sur les villages et le Fonds villageois au profit d'un développement rural inclusif, et compte tenu de son expérience acquise au cours du PNPM et du PDV, le FIDA a été invité par le Gouvernement indonésien à concevoir, à cofinancer et à mettre en œuvre le projet TEKAD. Ce partenariat, qui implique un engagement à long terme propice à la transformation du monde rural, place le FIDA dans une position stratégique pour aider le Gouvernement indonésien à concrétiser son programme d'action prioritaire en matière d'inclusion et de développement en milieu rural.

B. Enseignements tirés de l'expérience

10. La Loi sur les villages, le Fonds villageois et, plus particulièrement, le PNPM et le PDV permettent de dégager des enseignements précieux qui mettent en lumière les difficultés qui persistent.
11. Priorités à court terme et développement à long terme. Grâce aux ressources financières mises à la disposition des villages, les populations locales ont pu subvenir à leurs besoins les plus pressants et bénéficier d'un meilleur accès aux infrastructures sociales de base, notamment à des logements, à des routes d'accès et à de petits périmètres d'irrigation. Toutefois, moins de 10% des ressources issues du Fonds villageois ont été affectées au développement économique, et il demeure difficile d'accroître substantiellement cette part. Pour orienter ces ressources au profit de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique,

le Fonds villageois et le projet TEKAD devront conjointement promouvoir la planification des investissements économiques, l'adoption d'une perspective à long terme et la consolidation d'un secteur productif dynamique à l'échelle des villages, en lieu et place des priorités à court terme.

12. Une inclusion sociale efficace au service du développement économique. Bien que la Loi sur les villages favorise la participation communautaire, le risque d'accaparement par les élites est élevé, surtout lorsque les structures villageoises ne sont pas incluses, que les capacités des villages sont limitées et qu'il n'y a pas de tradition de responsabilité en matière de gestion des ressources publiques. En dépit de l'approche inclusive du PDV, les priorités recensées par les groupes de producteurs ont rarement été prises en compte lors de la planification des investissements villageois. Pour remédier à ce défi de taille, le projet TEKAD mettra l'accent sur l'autonomisation des communautés, le renforcement des capacités et la création de mesures d'incitation appropriées afin que la programmation des ressources des villages soit fondée sur la participation de tous et que les chefs de village soient responsables devant la population.
13. Renforcement des capacités. Il est nécessaire de renforcer les capacités à l'échelle des districts afin que ces derniers puissent orienter et surveiller l'utilisation faite des ressources publiques dans les villages. En outre, comme les populations rurales ont une connaissance limitée des possibilités offertes par la Loi sur les villages, il semble indispensable d'adopter une approche participative pour favoriser l'inclusion sociale et le développement économique inclusif.
14. Risque d'accaparement par les élites. Lors de la conception du PDV, les capacités des chefs de villages et leur propension à garantir une large participation de la communauté et le respect du principe de responsabilité ont été surestimées. D'autre part, le programme ne comportait pas suffisamment de mesures visant à empêcher l'accaparement par les élites. Dans le cadre du projet TEKAD, des contrôles croisés supplémentaires seront mis en place pour lutter contre l'accaparement par les élites, assurer l'autonomisation des populations et garantir un développement inclusif.
15. Perspective à long terme. Pour parvenir à un développement inclusif dans les provinces éloignées et défavorisées, il est nécessaire d'adopter une approche à long terme. Or, la durée limitée des projets ne suffit pas à renforcer pleinement les capacités locales et à améliorer durablement les moyens d'existence. Il importe de mener une action de longue haleine pour que les acquis du TEKAD puissent être pérennisés par les populations locales.
16. Par-delà les villages. Il est essentiel de renforcer les capacités des villageois et de promouvoir l'économie des villages. Néanmoins, pour inscrire le développement dans la durée, il conviendrait de faire des efforts similaires au niveau des districts et des provinces afin d'élargir les perspectives économiques et de renforcer la trame sociale et institutionnelle au-delà du niveau du village.

II. Description du projet

A. Objectifs du projet, zone géographique d'intervention et groupes cibles

17. L'objectif du projet TEKAD est de faire en sorte que les communautés villageoises acquièrent les moyens d'action nécessaires et exploitent les possibilités ouvertes par la Loi sur les villages et le Fonds villageois pour contribuer à la transformation du monde rural et à la croissance inclusive dans l'est de l'Indonésie. Sur le plan du développement, le projet a pour objectif d'assurer aux ménages ruraux des moyens d'existence durables, grâce au renforcement de la gouvernance dans les villages et les districts.

18. Zone d'intervention. Le projet ciblera 25 districts dans cinq provinces de l'est de l'Indonésie: la Papouasie, la Papouasie occidentale, les Moluques, les Moluques du Nord et le Nusa Tenggara oriental. Parmi ces cinq provinces, quatre affichent les taux de pauvreté les plus élevés du pays, de faibles niveaux d'alphabétisation et une incidence élevée de la malnutrition, en plus de figurer parmi les régions les plus vulnérables aux changements climatiques.
19. Groupes cibles. Le projet ciblera les ménages de petits exploitants agricoles, les microentrepreneurs et les ménages de pêcheurs vivant dans des communautés côtières. Les principaux bénéficiaires seront essentiellement des ménages de semi-subsistance ayant peu de biens et de ressources. Les prestataires qui fournissent aux producteurs villageois des services de production, des services d'appui au développement commercial et des soutiens financiers seront considérés comme des bénéficiaires secondaires.

B. Composantes/résultats et activités

20. Le projet s'articule autour des composantes suivantes:
21. Composante 1: Autonomisation économique des villages. Dans le droit fil de la Loi sur les villages, cette composante vise à renforcer la gouvernance des villages et à mettre au point des initiatives économiques au profit des villages. Elle améliorera la capacité des populations et des administrations villageoises à promouvoir un développement économique inclusif et durable, en s'appuyant sur le potentiel local et en mettant à profit les ressources du Fonds villageois et d'autres mécanismes. Une attention particulière sera accordée au ciblage des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables et, à cette fin, les ressources du Fonds villageois seront affectées à des activités productives dont les femmes et les jeunes seront les principaux bénéficiaires. Le résultat escompté est que les communautés villageoises mettent en œuvre des activités économiques rémunératrices, selon un ordre de priorité établi dans le cadre d'une démarche de planification incluant l'ensemble des groupes sociaux et économiques. La plupart des activités se dérouleront dans les villages et viendront compléter les activités menées au niveau des districts et des provinces.
22. Composante 2: Partenariats au service du développement économique des villages. Cette composante vise à créer un environnement propice à un développement économique local inclusif et durable, en permettant aux ménages et aux organisations économiques des villages d'accéder aux services d'appui à la production, aux marchés et aux financements commerciaux dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités économiques. Une attention particulière sera accordée aux besoins prioritaires des femmes et des jeunes. Cette composante consistera à: i) renforcer la capacité des districts et des sous-districts à fournir des services d'appui aux administrations villageoises et à mieux intégrer les besoins des villages dans la planification du développement économique des districts; ii) promouvoir l'accès des villageois à des services de soutien technique et de développement commercial qualifiés; iii) contribuer à l'établissement de liens avec des prestataires de services financiers, afin que les villageois puissent accéder à des financements en complément des ressources publiques. La composante 2 jouera un rôle essentiel dans la mesure où, à la fin du projet, les villages devront continuer d'avoir accès aux services, aux marchés et aux financements nécessaires pour mener des activités économiques à la fois rentables et durables.
23. Composante 3: Innovation, apprentissage et élaboration des politiques. Cette composante consiste à promouvoir l'exploitation de données factuelles, l'élaboration de politiques et le renforcement institutionnel pour contribuer au développement économique des villages. Elle s'articulera autour des mesures suivantes: i) documenter les pratiques novatrices et les réalisations du TEKAD, et établir des modèles reproductibles à partir des expériences réussies; ii) recueillir des informations factuelles qui permettront de consolider les politiques et la

réglementation en vue du développement économique des villages; iii) renforcer la capacité du Ministère des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration à promouvoir le développement économique des villages, en tirant parti du climat favorable que la Loi sur les villages et le Fonds villageois ont permis de créer. Le résultat escompté est la création d'un environnement politique et institutionnel propice au développement économique des villages.

C. Théorie du changement

24. Il est tout à fait possible de mieux tirer parti de la Loi sur les villages et du Fonds villageois pour favoriser le développement économique des villages et consolider la transformation durable du monde rural dans l'est de l'Indonésie. Le projet TEKAD part de l'hypothèse que, lorsqu'elles bénéficient du soutien des organismes publics à l'échelle des sous-districts et des districts, qu'elles sont intégrées aux marchés, qu'elles ont accès à des prestataires de services et qu'elles utilisent des services financiers, les communautés villageoises ont les moyens de tirer parti du Fonds villageois et d'autres ressources pour développer des activités économiques rémunératrices et améliorer leurs moyens d'existence.
25. Grâce à l'appui fourni dans le cadre du projet TEKAD, les communautés villageoises seront en meilleure posture pour investir dans des activités économiques fructueuses et prospérer dans un environnement propice à une croissance économique durable et inclusive. Le projet TEKAD permettra de renforcer la capacité des institutions villageoises et des ménages à planifier, à mettre en œuvre et à contrôler les investissements financés par le Fonds villageois et d'autres ressources et à entreprendre des initiatives économiques inclusives dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Au niveau des districts, le projet favorisera la mise en place d'un écosystème propice au développement économique des villages et, à cette fin, aidera les organismes publics et privés à fournir des services de qualité pour soutenir les initiatives économiques dans les villages. Par ailleurs, grâce à la mise en place de partenariats, il contribuera à l'établissement de liens avec les marchés afin que les investissements des villageois produisent des revenus durables. Il assurera, grâce aux ressources issues du Fonds villageois, le recrutement de prestataires de services de qualité et les aidera à répondre aux besoins financiers des ménages. Enfin, il rendra les savoirs et les enseignements accessibles et mettra en lumière les innovations afin d'inspirer et de motiver les différents acteurs des villages (notamment les jeunes). Il produira des modèles novateurs et transposables en vue du développement économique des villages.

D. Cohérence, appropriation et partenariats

26. Le projet TEKAD s'inscrit dans l'actuel Plan national de développement à moyen terme 2015-2019, ainsi que dans les priorités du prochain plan 2020-2024; ces deux plans donnent la primauté à la réduction des inégalités et à l'amélioration des moyens d'existence des ruraux pauvres. Le Gouvernement indonésien voit dans le projet un investissement stratégique utile à la transformation du secteur rural et à la création des conditions qui permettront aux villages de gravir les échelons de l'indice de développement des villages en faisant un meilleur usage de leurs ressources, y compris celles du Fonds villageois. Le projet TEKAD va également dans le sens des objectifs visés par le Gouvernement indonésien, à savoir accroître la productivité agricole et améliorer la situation économique des petits exploitants agricoles dans les zones sous-développées de l'est de l'Indonésie. En outre, le projet soutiendra directement l'action menée par l'équipe de pays des Nations Unies en Indonésie à l'égard de la Papouasie et il contribuera à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 1 (pas de pauvreté), de l'ODD 5 (égalité des sexes), de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et de l'ODD 10 (inégalités réduites). Il contribuera également à la réalisation des objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

E. Coût, avantages et financement

Coût du projet

27. Le coût total du projet, droits et taxes inclus, est estimé à 702,03 millions d'USD pour les six années de la période d'exécution. Les investissements au titre du projet sont répartis entre trois composantes: la composante 1 (86,5% des coûts); la composante 2 (10,4%); la composante 3 (3,1%).
28. Les sous-composantes 1.2 (Initiatives économiques des villages), 2.2 (Services économiques) et 3.2 (Élaboration des politiques et renforcement institutionnel) sont comptabilisées en partie dans le financement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au financement de l'action climatique est provisoirement estimé à 565 945 USD.

Stratégie et plan de financement/cofinancement du projet

29. Le projet TEKAD sera financé par un prêt du FIDA d'un montant de 29,80 millions d'EUR (soit environ 32,85 millions d'USD), un don du FIDA de 1,36 million d'EUR (soit environ 1,50 million d'USD), une contribution des bénéficiaires estimée à 27,08 millions d'USD (en espèces et en nature) et une contribution gouvernementale au titre du Fonds villageois estimée à 541,60 millions d'USD et à 18,99 millions d'USD sous forme de taxes et de salaires du personnel. Le déficit de financement, qui s'élève à 80,00 millions d'USD, pourra être financé ultérieurement au cours des prochains cycles du Système d'allocation fondé sur la performance (dans des conditions de financement à définir, dans le respect des procédures internes et sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration) ou par un cofinancement déterminé au cours de l'exécution.
30. La contribution du Gouvernement indonésien au Fonds villageois s'inscrit le cadre de la Loi sur les villages et vise à financer les investissements en faveur des villages, notamment les initiatives ayant trait aux infrastructures économiques, à la production et à l'autonomisation.
31. Le don du FIDA servira à financer toutes les activités liées à l'élaboration des politiques, thème figurant parmi les priorités du Gouvernement indonésien, ainsi que la prestation d'une assistance technique internationale, notamment pour la conception d'outils d'orientation et de renforcement des capacités, pour la réalisation d'analyses des débouchés commerciaux et des filières, ainsi que pour la conduite d'une évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité. Cette assistance technique contribuera de manière décisive à la mise au point de la stratégie globale de développement économique et à la création des outils qui guideront les décisions des communautés villageoises en matière de produits prioritaires, les stratégies de développement économique et les programmes de planification et de renforcement des capacités.

Tableau 1

Coûts indicatifs du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		Gouvernement		Bénéficiaires		Fonds villageois		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Autonomisation économique des villages														
1.1. Gouvernance des villages	5 713	24,7	-	-	15 086	65,3	2 289	9,9	-	-	-	-	23 088	3,3
1.2. Initiatives économiques des villages	2 438	0,4	-	-	11 323	1,9	1 529	0,3	27 080	4,6	541 600	92,7	583 970	83,2
Sous-total	8 151	1,3	-	-	26 409	4,4	3 818	0,6	27 080	4,5	541 600	89,2	607 058	86,5
2. Partenariats au service du développement économique des villages														
2.1. Soutien des districts au développement économique des villages	15 762	25,8	-	-	36 423	59,6	8 933	14,6	-	-	-	-	61 118	8,7
2.2. Services économiques	1 106	25,8	354	8,3	2 461	57,5	360	8,4	-	-	-	-	4 281	0,6
2.3. Services financiers	2 630	34,8	-	-	4 195	55,5	740	9,8	-	-	-	-	7 565	1,1
Sous-total	19 498	26,7	354	0,5	43 079	59,0	10 033	13,8	-	-	-	-	72 964	10,4
3. Innovation, apprentissage et élaboration des politiques														
3.1. Innovation, apprentissage et inspiration	665	17,0	-	-	2 862	73,0	392	10,0	-	-	-	-	3 919	0,6
3.2. Élaboration des politiques et renforcement institutionnel	392	10,7	1 046	28,5	1 970	53,7	262	7,1	-	-	-	-	3 670	0,5
3.3. Gestion du projet	4 149	28,8	100	0,7	5 680	39,4	4 487	31,1	-	-	-	-	14 416	2,1
Sous-total	5 206	23,7	1 146	5,2	10 512	47,8	5 141	23,4	-	-	-	-	22 005	3,1
Total	32 855	4,7	1 500	0,2	80 000	11,4	18 992	2,7	27 080	3,9	541 600	77,1	702 027	100,0

Tableau 2

Coûts indicatifs du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		Gouvernement		Bénéficiaires		Fonds villageois		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Travaux de génie civil	689	8,9	-	-	6 266	81,1	773	10,0	-	-	-	-	7 728	1,1
2. Biens	4 565	40,0	-	-	5 711	-	1 142	10,0	-	-	-	-	11 418	1,6
3. Services de consultants	17 301	27,4	-	-	39 732	-	6 069	9,6	-	-	-	-	63 102	9,0
4. Formation	5 314	29,4	-	-	10 956	-	1 808	10,0	-	-	-	-	18 078	2,6
5. Coûts de fonctionnement	4 986	20,1	-	-	17 335	-	2 480	10,0	-	-	-	-	24 801	3,5
6. Services de consultants – don	-	-	1 500	0,3	-	-	-	-	-	-	541 600	99,7	543 100	77,4
7. Contribution des bénéficiaires	-	-	-	-	-	-	-	-	27 080	100,0	-	-	27 080	3,9
8. Dépenses récurrentes	-	-	-	-	-	-	6 720	-	-	-	-	-	6 720	1,0
Total	32 855	4,7	1 500	0,2	80 000	11,4	18 992	2,7	27 080	3,9	541 600	77,1	702 027	100,0

Tableau 3

Coûts du projet par composante (et sous-composante) et par année

(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Totaux incluant les provisions pour imprévus						Total
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
1. Autonomisation économique des villages							
1.1. Gouvernance des villages	120	4 636	6 647	7 938	2 365	1 381	23 087
1.2. Initiatives économiques des villages	-	43 529	97 657	149 519	147 750	145 515	583 970
Sous-total	120	48 165	104 304	157 457	150 115	146 896	607 057
2. Partenariats au service du développement économique des villages							
2.1. Soutien des districts au développement économique des villages	5 915	8 781	13 287	15 756	12 914	4 465	61 118
2.2. Services économiques	799	438	1 079	1 049	670	246	4 281
2.3. Services financiers	53	2 420	2 544	2 370	178	-	7 565
Sous-total	6 767	11 639	16 910	19 175	13 762	4 711	72 964
3. Innovation, apprentissage et élaboration des politiques							
3.1. Innovation, apprentissage et inspiration	49	391	1 003	807	824	844	3 918
3.2. Élaboration des politiques et renforcement institutionnel	563	304	797	627	684	696	3 671
3.3. Gestion du projet	2 987	2 208	2 373	2 173	2 321	2 355	14 417
Sous-total	3 599	2 903	4 173	3 607	3 829	3 895	22 006
Total	10 486	62 707	125 387	180 239	167 706	155 502	702 027

Décaissement

32. Le Gouvernement indonésien ouvrira, au nom du Ministère des finances, deux comptes désignés, libellés en euros, auprès de la Banque d'Indonésie. Un compte sera destiné à recevoir le prêt du FIDA et l'autre, le don du FIDA. Les fonds détenus dans ces comptes seront décaissés conformément au Manuel sur le décaissement des prêts du FIDA et les modalités seront détaillées dans la lettre à l'emprunteur. Le décaissement se fera sous trois formes: i) le retrait anticipé; ii) le paiement direct; iii) le remboursement. Dans le cadre du projet, les comptes désignés seront administrés et reconstitués selon les modalités propres aux comptes d'avances temporaires.

Résumé des avantages et analyse économique

33. Grâce à l'augmentation des ressources du Fonds villageois allouées aux activités de production, le projet TEKAD contribuera à faire fond sur les perspectives ouvertes par la Loi sur les villages et du Fonds villageois pour éliminer la pauvreté et stimuler un développement économique durable et inclusif à l'échelle locale. Cet avantage général est étroitement lié à d'autres résultats positifs: renforcement des capacités des institutions des villages et des districts en matière de prestation de services financiers et productifs; amélioration des capacités techniques des producteurs; hausse de la productivité et, par conséquent, des revenus des agriculteurs; développement et expansion des entreprises rurales. Le projet TEKAD permettra également de créer des emplois pour les femmes et les hommes, notamment les jeunes, en les rapprochant des entreprises. En tout, 412 300 familles bénéficieront directement du projet et devraient voir leur production s'accroître grâce à l'aide technique et financière reçue.
34. L'analyse économique montre que le taux de rentabilité interne sur une période de 20 ans est de 29%, pour un rapport avantages-coûts de 2,36. Le projet génère une valeur économique actuelle nette de 2 490 millions d'USD sur 20 ans avec un taux d'actualisation de 6,2% (l'actuel taux créditeur moyen pondéré). L'analyse de sensibilité indique que le projet reste suffisamment viable dans l'hypothèse d'une hausse des coûts de 20% et d'une diminution des avantages de 20%. Ces scénarios prennent en compte tous les facteurs de risque recensés lors de la conception.
35. Stratégie de retrait et durabilité. Dans le cadre de la stratégie de retrait, il est prévu que des mécanismes durables auront été mis en place d'ici la fin de l'exécution pour garantir l'affectation de ressources villageoises à la mise en œuvre de projets favorisant la croissance économique. À cette fin, le projet TEKAD adoptera une approche à trois piliers de manière à: i) renforcer l'aptitude des populations et des administrations villageoises à mettre les ressources du Fonds villageois au service du développement économique et à mener des activités économiques rentables; ii) promouvoir un écosystème où les villageois pourront accéder à des marchés rémunérateurs, bénéficier du soutien de prestataires de services publics et privés qualifiés et accéder à des services financiers; iii) élaborer des outils d'orientation et de renforcement des capacités, en s'appuyant sur des données factuelles, pour contribuer au développement économique des villages, améliorer le cadre d'action et renforcer la capacité du Ministère des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration à exploiter ces nouveaux instruments.

III. Risques

A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation

36. Les principaux risques et mesures d'atténuation sont les suivants:

Risques	Mesures d'atténuation
Capacités d'exécution variables des administrations publiques	Prestation de services de renforcement institutionnel au Ministère des villages et aux différents niveaux de collectivités locales. Recrutement d'experts techniques chargés de fournir des conseils méthodologiques et de renforcer les capacités. Externalisation de certaines activités.
Gestion difficile en raison de la superficie et du caractère dispersé de la zone d'intervention	Exécution progressive du projet. Utilisation d'outils informatiques pour faciliter la communication et le suivi du projet. Suivi étroit des résultats grâce à des tableaux de bord et à des évaluations périodiques; exploitation des enseignements tirés du Projet de développement des communautés côtières, projet financé par le FIDA et mis en œuvre sur une zone géographique aussi dispersée. Renforcement des capacités du Ministère des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration.
Faible intérêt des partenaires du secteur privé à traiter avec les villageois en raison des risques	Adoption de mesures de réduction des risques: éducation financière et commerciale, prestation de services consultatifs techniques, soutien à l'agriculture contractuelle et à l'établissement de liens commerciaux, etc.
Accaparement des avantages par les élites	Autonomisation des communautés par la consolidation des organisations et le renforcement des capacités, en mettant l'accent sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables pour leur permettre de faire entendre leur voix et de faire prévaloir leurs droits et leurs priorités dans les décisions des villages concernant la répartition des ressources du Fonds villageois. Aide apportée aux districts dans l'exercice de leur fonction de mobilisation et d'autonomisation.
Éloignement	Accent mis, au cours de la première phase, sur les villages bénéficiant d'une connectivité raisonnable. Aide apportée aux groupements de villages pour accroître leur impact tout en réduisant les coûts de gestion. Sélection de produits de grande valeur pouvant être stockés et facilement transportés. Utilisation d'outils informatiques pour remédier à l'éloignement.
Roulement élevé du personnel local	Recrutement de personnel local à l'aide des mesures d'incitation appropriées.
Changements climatiques	Promotion de pratiques intelligentes face aux changements climatiques par la mise en place d'un ensemble de mesures de renforcement des capacités. Renforcement de la résilience des agriculteurs grâce à l'épargne.
Insécurité en Papouasie et en Papouasie occidentale	Sélection préalable, par le Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration, de districts comportant des risques minimes; application d'un critère analogue lors de la sélection des villages cibles. Large participation des villageois, inclusion des autorités traditionnelles et forte mobilisation des maires de district. Évaluation régulière des conditions de sécurité en Papouasie et en Papouasie occidentale pour appréhender les inquiétudes.
Retard dans le décaissement des fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination du Gouvernement indonésien à mettre en place une équipe renforcée dédiée à la gestion du projet. - Recrutement de consultants en gestion financière à l'échelle du pays, des provinces et des districts pour soutenir l'équipe de gestion financière. - Recrutement de consultants en gestion financière sans passer par des prestataires de services ou des entreprises.

B. Catégorie environnementale et sociale

37. À l'issue d'un examen préliminaire des interventions prévues, le projet a été classé dans la catégorie B, telle que décrite dans la note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA. En parallèle, un examen préliminaire a été fait à l'aune des normes environnementales fixées par les pouvoirs publics.

C. Classement au regard des risques climatiques

38. Le projet TEKAD devrait être très vulnérable aux risques climatiques, notamment à la variabilité du climat et, à l'occasion, aux aléas météorologiques. Des évaluations des risques climatiques seront menées dans les provinces cibles au début du projet pour cerner les principaux risques et intégrer pleinement les mesures d'atténuation dans les programmes de renforcement des capacités. Plusieurs domaines d'intervention préliminaires ont été recensés, parmi lesquels la sensibilisation, la diffusion d'informations et le développement des compétences sur les pratiques intelligentes face aux changements climatiques.

D. Soutenabilité de la dette

39. La dette extérieure de l'Indonésie demeure modérée et soutenable; elle s'établissait à 34,4% du PIB en 2017, après avoir augmenté de manière constante au cours des dernières années. Il était prévu qu'elle diminue, à la fin de 2017, à 34% du PIB. Le Fonds monétaire international a signalé qu'il convient de surveiller étroitement les recettes, susceptibles d'être plus modestes que prévu, et les passifs éventuels afin de limiter le risque budgétaire, même s'il est prévu que la dette publique totale se stabilise à 36% du PIB ou 258% des recettes d'ici à 2022.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

40. Le Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration pilotera le projet dans son ensemble et sera chargé, à ce titre, d'en assurer la gestion, la coordination et le contrôle. La structure d'exécution du projet reposera sur des fondements de gestion solides au niveau national et au niveau des districts.
41. La structure organisationnelle sera la suivante:
- i) Un comité de pilotage national définira les orientations générales, assurera la supervision et veillera à ce que le projet concorde avec les priorités nationales.
 - ii) Le Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration sera l'organisme d'exécution. C'est sous sa direction que sera créée une unité de gestion du projet (UGP) nationale qui sera chargée de la gestion et de l'exécution au quotidien.
 - iii) Des unités de gestion seront mises sur pied dans chaque province et district et travailleront sous la houlette de l'UGP.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

42. Le projet TEKAD sera conforme aux normes et systèmes nationaux de comptabilité et d'information financière en matière de flux de fonds, de gestion des actifs, d'audit et de passation des marchés. L'UGP sera responsable de la gestion financière et assumera les responsabilités suivantes: i) mettre au point le plan de travail et le budget annuels; ii) prévoir l'évolution des liquidités et dresser des projections de décaissement annuelles; iii) concevoir les demandes de retrait et les soumettre au FIDA en temps utile; iv) établir des rapports financiers intermédiaires; v) élaborer les états financiers annuels conformément aux normes

comptables internationales; vi) coordonner les procédures d'audit; vii) effectuer les passations des marchés.

43. Selon une évaluation de la gestion financière, réalisée conformément aux directives du FIDA, le risque de gestion financière est jugé modéré. Celui-ci sera atténué par les mesures suivantes: le recrutement d'experts en gestion financière externes au niveau de l'UGP et des provinces; l'établissement de rapports financiers intermédiaires; la mise en place de modalités d'audit interne renforcées; une formation et un appui intensifs au démarrage; une formation régulière pour promouvoir une bonne gouvernance.
44. Flux de fonds. Les fonds issus du prêt seront alloués au moyen du mécanisme national de perception des recettes et du budget et seront ensuite transférés aux provinces et aux districts. Le Ministère des finances autorisera les agences du Trésor situées à proximité des unités d'exécution à approuver le paiement des dépenses admissibles. À cette fin, le Trésor établira des directives et des critères relatifs aux dépenses autorisées, conformément à l'accord de financement.
45. La passation des marchés sera effectuée conformément à la réglementation nationale en la matière, dans la mesure où celle-ci est compatible avec les Directives du FIDA relatives à la passation de marchés dans le cadre des projets. L'UGP élaborera un cadre intégré de bonne gouvernance.
46. Audit. Les états financiers annuels consolidés du projet seront audités chaque année par l'autorité supérieure de contrôle des finances, qui établira des rapports annuels et les soumettra au FIDA. La prise en compte des observations issues de l'audit sera suivie par l'organisme d'exécution, les commissaires aux comptes et le FIDA dans le cadre des processus de supervision. En outre, un audit interne sera réalisé par l'Inspection générale, qui dépend du Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration.
47. Gouvernance. Les mesures de lutte contre la corruption seront les suivantes: i) créer et entretenir un contexte exempt de toute corruption pour les activités du projet; ii) garantir le respect des procédures et contrôles internes et respecter les normes liées aux meilleures pratiques internationales; iii) respecter les exigences de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations; iv) veiller à ce qu'un cadre de bonne gouvernance soit mis en œuvre dans les meilleurs délais; v) établir un mécanisme de recours à l'intention des bénéficiaires du projet et des autres parties prenantes.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

48. Les procédures de planification seront harmonisées et intégrées au processus de planification du Gouvernement indonésien au niveau central et aux niveaux des districts et des villages. Sous la direction du Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration, les districts établiront le plan de travail et budget annuels qui seront consolidés au niveau national et présentés au FIDA pour examen et avis de non-objection.
49. Les systèmes de suivi-évaluation et de gestion des savoirs seront mis au point dans les buts suivants: i) fournir aux intervenants du projet des renseignements et des analyses permettant d'évaluer les réalisations et d'appuyer les processus décisionnels afin d'améliorer les résultats; ii) permettre aux villageois et aux autres bénéficiaires de prendre des décisions éclairées en vue de développer des activités économiques rentables et durables; iii) documenter et faire connaître les innovations et les meilleures pratiques; iv) mettre au point des modèles extensibles à partir des données d'expérience tirées du projet TEKAD; v) cerner les enjeux et les possibilités stratégiques pour éclairer les responsables des décisions et des politiques.

50. L'innovation s'articule autour des principales caractéristiques suivantes:
- i) l'adoption d'une nouvelle méthode de planification de l'utilisation des ressources issues du Fonds villageois visant à promouvoir un développement économique inclusif;
 - ii) la mise en place d'une nouvelle approche destinée à améliorer l'accès des villageois aux prestataires de services publics et privés à l'appui du développement économique des villages;
 - iii) le regroupement de villages à des fins productives pour créer des économies d'échelle et renforcer leur pouvoir de négociation sur les marchés.
51. La reproduction à plus grande échelle sera notamment facilitée par les principaux éléments suivants:
- i) le solide système de suivi-évaluation et de gestion des savoirs;
 - ii) la mise en œuvre des activités par l'intermédiaire d'institutions existantes qui intégreront les instruments efficaces dans leurs opérations ordinaires;
 - iii) la mobilisation des principaux décideurs dans le cadre d'une démarche de concertation sur les politiques fondée sur des données factuelles;
 - iv) l'établissement de partenariats multipartites permettant de diffuser les connaissances sur les résultats du projet et de promouvoir des changements stratégiques.

C. Plans d'exécution

52. Plans de préparation à l'exécution et de démarrage. Pour faciliter le démarrage et permettre une exécution sans délai, le Ministre des villages, du développement des régions défavorisées et de la transmigration veillera à ce que l'UGP (qui a déjà participé aux travaux de conception) soit officiellement nommée à un stade précoce et recrutera un agent d'ordonnancement qui sera chargé d'appuyer la création de la structure et du système de gestion. Un atelier de démarrage sera organisé à l'échelle nationale avec tous les intervenants et les partenaires d'exécution, ainsi qu'avec des acteurs issus des cinq provinces cibles, afin qu'ils aient une bonne compréhension commune du projet TEKAD, qu'ils veillent au respect de ses principes et qu'ils connaissent les principaux processus, outils, stratégies et systèmes de suivi-évaluation et de gestion des savoirs. Des ateliers de démarrage seront ensuite organisés dans chaque province participante.
53. Supervision et appui à l'exécution. Le projet TEKAD sera supervisé directement par le FIDA. Des missions de supervision seront organisées une fois par an conjointement avec le Gouvernement indonésien; elles seront complétées par des missions d'appui à l'exécution et par un suivi assuré en permanence par le bureau sous-régional du FIDA situé à Jakarta. Les missions de supervision et d'appui à l'exécution seront l'occasion d'évaluer les réalisations, de tirer les leçons de l'exécution et de déterminer les mesures d'amélioration.
54. Un examen à mi-parcours sera mené à la fin de la troisième année du projet pour:
- i) évaluer les résultats, l'efficacité et l'efficacé; ii) énumérer les principaux enseignements et les bonnes pratiques; iii) examiner les dispositifs institutionnels;
 - iv) décider des mesures à prendre pour améliorer les performances et l'impact.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

55. Un accord de financement entre la République d'Indonésie et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Un exemplaire de l'accord de financement figure à l'appendice I.
56. La République d'Indonésie est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
57. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

58. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-neuf millions huit cent mille euros (29 800 000 EUR) et un don d'un montant équivalant à un million trois cent soixante mille euros (1 360 000 EUR) qui seront régis par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Houngbo
Président

Negotiated financing agreement: “Transformasi Ekonomi Kampung Terpadu - Integrated Village Economic Transformation”

(Negotiations concluded on 5 September 2019)

Loan No: _____

Grant No: _____

Project name: Transformasi Ekonomi Kampung Terpadu - Integrated Village Economic Transformation (the “Project”)

The Republic of Indonesia (the “Borrower/Recipient”)

and

The International Fund for Agricultural Development (IFAD)

(each a “Party” and both of them collectively the “Parties”)

WHEREAS,

- The total expected financing of the Project is one hundred four million euro (EUR 104 000 000) which was formally requested by Borrower/Recipient to IFAD;
- In accordance with its rules, policies and procedures, IFAD will aim to finance an amount up to approximately seventy three million euro (EUR 73 000 000) to fill a financing gap, subject to (i) the confirmation of the availability of sufficient resources under the IFAD12 replenishment cycle for the period 2022-2024; (ii) the approval of the Executive Board; and (iii) the compliance with applicable IFAD internal approval procedures;
- The Borrower/Recipient has requested a loan and a grant from IFAD for the purpose of financing the Project as described in Schedule 1 to this Agreement; and
- IFAD has agreed to provide financing for the Project;

NOW THEREFORE, the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2)

2. IFAD’s General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of December 2018, and as may be amended hereafter from time to time (the “General Conditions”) are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein, unless the Parties shall otherwise agree in this Agreement.

3. IFAD shall provide a loan and a grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. (A). The amount of the Loan is twenty nine million eight hundred thousand euro (EUR 29 800 000).

(B) The amount of the Grant is one million three hundred sixty thousand euro (EUR 1 360 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms and shall be subject to interest on the principal amount outstanding of the Loan rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, including the variable spread, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and have a maturity period of twelve and half (12.5) years, including a grace period of seven (7) years, starting from the date as of which the IFAD has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the Euro (EUR).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be the first of January.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each first of April and first of October.
6. There shall be two (2) bank accounts denominated in EUR (the "Designated Accounts") opened by the Borrower/Recipient and maintained by the Ministry of Finance ("MoF") in the Bank Indonesia ("BI") or any other Bank assigned by the Ministry of Finance and acceptable to IFAD, for the exclusive use of the Project. One (1) shall be for the Loan and the other for the Grant.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of approximately seventeen million two hundred nine thousand one hundred thirty euro (EUR 17 209 130) in the form of taxes on project expenditure, staffing costs and other in kind contributions. The Project will also leverage resources from the Village Fund in the approximate amount of four hundred ninety million two hundred thirteen thousand eight hundred euro (EUR 490 213 800). The Project beneficiaries are expected to contribute approximately twenty four million five hundred thirty seven thousand eight hundred euro (EUR 24 537 800) in cash and kind.

Section C

1. The Executing Agency (EA) shall be the Ministry of Village, Development of Disadvantaged Regions and Transmigration ("MoV") through the Directorate General of Village Development and Community Empowerment. For the purposes of this Financing Agreement, the EA shall be construed as the Lead Project Agency defined in the General Conditions.
2. The bodies and entities described in Part II of Schedule 1 of this Agreement are designated as additional Project Parties.
3. A Mid-Term Review will be conducted at the end of year three of the Project and as specified in Article VIII, Section 8.03 (b) and (c) of the General Conditions; however, the Parties may agree on a different date for the Mid-Term Review of the implementation of the Project.

4. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement and the Financing Closing Date will be established as specified in the General Conditions.

5. Procurement of goods, works and services financed by the Financing shall be carried out in accordance with the provisions of the Borrower/Recipient's procurement regulations, to the extent such as are consistent with the IFAD Procurement Guidelines.

Section D

IFAD will administer the Financing and supervise the Project, and the Borrower/Recipient through EA will implement and conduct its own administration and joint supervision of the Financing and the Project.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan and Grant:

- (a) Any transfer of key staff in the Project Management Unit ("PMU"), namely: Project Manager/Director, Financial Officer, and Monitoring and Evaluation Officer has not been communicated to IFAD; and
- (b) The Project Implementation Manual ("PIM") and/or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of IFAD and IFAD, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that it has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- a) The IFAD no objection to the PIM shall have been obtained;
- b) PMU and the key staff in the PMU, namely: Project Manager/Director, Financial Officer, and Monitoring and Evaluation Officer shall have been appointed; and
- c) The Designated Accounts shall have been duly opened and the names of the authorized signatories shall have been submitted to IFAD.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Director General of Budget Financing and Risk Management
Ministry of Finance
Frans Seda Building, 2nd Floor
Jalan Dr. Wahidin Raya No.1
Jakarta 10710, Indonesia

For Correspondence:

Attn: Director of Loans and Grants
Frans Seda Building, 6th Floor
Jalan Dr. Wahidin Raya No.1

Jakarta 10710, Indonesia
Tel: (62-21) 3458289, 3865330
Fax: (62-21) 3812859

For Disbursements and Payments:

Attn: Director of Evaluation, Accounting and Settlements
Frans Seda Building, 7th Floor
Jalan Dr. Wahidin Raya No.1
Jakarta 10710, Indonesia
Tel: (62-21) 3864778
Fax: (62-21) 3843712
Email: deas@kemenkeu.go.id

For IFAD:

President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for IFAD and one (1) for the Borrower/Recipient and shall enter into force on the date of countersignature.

REPUBLIC OF INDONESIA

Luky Alfirman
Director General of Budget
Financing and Risk Management

Date: _____

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Houngbo
President

Date: _____

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. **Target Population.** The project will target smallholder farming households, micro-entrepreneurs as well as households in coastal communities involved in fisheries and in the production of marine products. Primary beneficiaries will mostly be semi-subsistence households with a minimum range of assets and resources. Service providers extending production, business development and financial services to village producers will be considered secondary beneficiaries.
2. **Project Area.** TEKAD will focus on five (5) Eastern Indonesian provinces: Papua, West Papua, Maluku, North Maluku and East Nusa Tenggara. Four out of these five provinces have the country's highest poverty rates, present with low literacy rates, high malnutrition rates and are amongst Indonesia's most vulnerable areas to climate change.
3. **Goal.** TEKAD's overall goal is that empowered village communities contribute to rural transformation and inclusive growth in Eastern Indonesia by leveraging the potential of the Village Law and the Village Fund.
4. **Development Objective.** The project development objective is to enable rural households to enhance participatory, inclusive, and effective utilization of the village funds for the purpose of social and economic development.
5. **Components.** TEKAD shall consist of three (3) Components: (1) Village Economic Empowerment; (2) Partnerships for Village Economic Development; and (3) Innovation, Learning and Policy Development.

Component 1: "Village Economic Empowerment" will be rooted in the Village Law and will aim at strengthening village governance and developing village economic initiatives. This component will improve the abilities of village governments and communities to promote inclusive and sustainable economic development, building on the local potential and using resources from the Village Fund and from other sources. The expected outcome is that village communities implement profitable economic initiatives, prioritized through participatory planning to ensure that strategic choices rest on broad participation of social and economic groups. Most of the activities under this component will take place at village level and will be complementary to others implemented at district and provincial level.

Component 2: "Partnerships for Village Economic Development" will promote an enabling environment for inclusive and sustainable local economic development, by facilitating access of village households and economic organizations to production support services, markets and commercial financing necessary for their economic initiatives. This component will: (1) strengthen the capacities of districts and sub-districts to provide support services to village governments and better integrate village needs into district economic development planning; (2) promote villagers' access to qualified technical and business development services; (3) support linkages with financial services providers, so that villagers access financing to complement public resources. Component 2 will have a key role in ensuring that, by the end of the Project, villages keep accessing services, markets and financing to ensure profitable and sustainable economic initiatives.

Component 3: "Innovation, Learning and Policy Development" will promote evidence-based learning, policy development and institutional strengthening in support of

village economic development by: (1) documenting innovative practices and achievements from TEKAD implementation, and generating replicable models based on successful experiences; (2) providing evidence-based information to support the consolidation of the policy and regulatory framework for village economic development, and (3) strengthening capacities of the Ministry of Villages to promote village economic development, taking advantage of the positive environment set by Village Law and the Village Fund. The expected outcome is that an enabling policy and institutional environment facilitate village economic development.

II. Implementation Arrangements

1. Implementation Period. The Project will be implemented over six (6) years.
2. Project Steering Committee. The Project Steering Committee (PSC) will be set up at the national level to provide overall guidance and oversight, ensure that TEKAD is aligned to national priorities, offer a venue for sharing TEKAD good practices, and channelling policy issues to the appropriate policy making bodies. The PSC will be led by the Ministry of Village, Development of Disadvantaged Regions and Transmigration and it will include representatives from Ministry of Finance, Ministry of Agriculture, Bappenas, Ministry of Home Affairs.
3. Executing Agency (EA). The EA will be the Ministry of Village, Development of Disadvantaged Regions and Transmigration (MoV) and, as such, will be responsible for the overall project management, coordination and oversight. Within the Ministry, the Directorate General of Village Development and Community Empowerment will have direct responsibility for the project implementation, with the support of a Project Management Unit.
4. Project Management Unit (PMU). A PMU will be established under the authority of the MoV; it will be responsible for the day-to-day project management and implementation, and for the operational coordination with government and non-government agencies participating in the project. The PMU will be headed by a full-time National Project Manager.
5. Provincial Project Implementation Units (PPIU). A PPIU will be established in every target province within the Dinas Village and Community Empowerment, to coordinate the project implementation at the provincial level, provide technical assistance to district units and ensure knowledge management across the province. PPIUs will be under the direct supervision of the PMU Director and will provide guidance, management support and technical assistance to District Project Implementation Units (DPIUs) for the implementation of Component 1 and for jointly implementing Component 2.
6. District Project Implementation Units (DPIU). A District Project Implementation Unit (DPIU) will be established in every target district to coordinate the implementation of activities at district and village level. DPIUs will be responsible for implementing Component 1 and for participating in the implementation of Component 2 along with PPIUs.
7. Project Implementation Manual (PIM). The Borrower/Recipient shall prepare the PIM in accordance with terms of reference acceptable to IFAD. The PIM shall include the following arrangements among others: (i) institutional coordination and day-to-day project implementation; (ii) project budgeting, disbursement, financial management, procurement, monitoring, evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Project component; and (iv) other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as required by the Project.

The PMU shall forward the draft PIM to IFAD for comments and approval. The PMU shall adopt the PIM, substantially in the form approved by IFAD, and the PMU shall promptly provide copies thereof to IFAD. The Recipient shall carry out the Project in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate or waive the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of IFAD.

8. Monitoring and Evaluation (M&E). The Project will set up an integrated M&E and knowledge management system aimed at: (i) guiding project implementation; (ii) sharing knowledge and scaling up good practices; and (iii) supporting decisions and policymaking. The M&E system will collect, process and report information on the Project implementation progress, on specific indicators disaggregated by gender, and will integrate physical and financial progress.
9. Supervision. The Project will be directly supervised by IFAD. An annual supervision mission will be undertaken, complemented by implementation support missions as needed. The IFAD Country Office will provide continuous supervision as required.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan/Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Grant Amount Allocated (expressed in EUR)	Percentage (net of Government and other contributions)
I. Works	630 000		100%
II. Goods, Services and Inputs	4 150 000		100%
III. Consultancies	15 680 000		100%
IV. Consultancies		1 360 000	100%
V. Training	4 820 000		100%
VI. Operating Costs	4 520 000		100%
Total	29 800 000	1 360 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Works" under Category I, shall mean eligible expenditures incurred related to farmer owned technology centers under the Component Village Economic Initiatives and up -calling Facility.

"Goods, Services and Inputs" under Category II, shall eligible expenditures incurred related to goods, service and inputs to the project including also (i) equipment and material (ii) Project Vehicles /motorcycles.

"Consultancies" under Category III-a- shall mean eligible expenditures related to consultancies service financed from the Loan

"Consultancies" under Category III-b, shall mean eligible expenditures from the Grant incurred related to International and national consultancies, studies under the component 2.2 Economic Services, 3.2 Policy Development and Institution Building and component 4 Management of the Project.

"Training" under Category IV, shall mean eligible expenditures related to training, workshop for the project.

"Operating Cost" under Category V shall mean eligible expenditures related to recurrent costs under the Project.

59. 2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs (project start-up expenditures) incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal and after the entry into force of the Financing Agreement shall not exceed an aggregate amount of three hundred thousand Euro (EUR 300 000) from the Loan, and one hundred thousand Euro (EUR 100 000) from the Grant. Activities to be financed by Start-up Costs will require the no objection from IFAD to be considered eligible, such as finalising the Project Implementation Manual, preparation of Annual Work Plan Budget, training, start up workshops, establishment of PMU and other project related activities to start the project.

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators ¹				Means of Verification			Assumption s/Risks
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsible	
Outreach	<ul style="list-style-type: none"> Number of persons receiving services promoted or supported by the project (CI1)² Corresponding number of households reached (CI1a) Estimated corresponding total number of household members (CI1b) Number of villages receiving services supported or promoted by the project 	0	247,392	824,640	Project M&E system	Annual	PMU	
		0	123,696	412,300				
		0	618,450	1,855,350				
		0	680	1,720				
Goal Empowered village communities contribute to rural transformation and inclusive growth in Eastern Indonesia	% of households receiving services promoted by TEKAD increase: <ul style="list-style-type: none"> Real income in at least 30% HH asset ownership index (CI1 and COSOP) 	0	30%	60%	Project M&E system	Mid-term review and project end	PMU	
Development Objective Enable rural households to develop sustainable livelihoods, taking advantage of strengthened village and district level governance.	<ul style="list-style-type: none"> % of villages where smallholders' farm and off-farm businesses supported by the Village Fund and by the Project are functioning effectively 	0	20%	70%	Project M&E system	Mid-term review and project end	PMU	Limited internal or external shocks to the economy

¹ Indicators will be disaggregated by gender and age where relevant.

² CI refers to IFAD Corporate Indicators.

Results Hierarchy	Indicators ¹				Means of Verification			Assumption s/Risks
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsible	
Outcome 1 Village communities plan and implement profitable economic initiatives taking advantage of village resources	<ul style="list-style-type: none"> At least 30% of Village Fund (DD) and District Village Allocation (ADD) budgeted for economic development 	5%	15%	30%	Village Fund, village plans and records on District Village Allocation Project M&E system and Village Information System	Annual	PMU, district and village authorities	Economic development is not considered a priority for Village Fund
	<ul style="list-style-type: none"> % of HH reporting increase in production (CI 1.2.4) 	0	20%	70%		Annual	PMU	
	<ul style="list-style-type: none"> Average 30% increase in marketed volume and value of sales of agricultural/marine products (COSOP)³ 	0	10%	30%		Annual	PMU	Crop failure due to weather events or to lack of market opportunities
Outputs 1 1.1 Governance and capacities of village communities to envision, plan and implement village resources improved	<ul style="list-style-type: none"> Number of persons engaged in village governance and administration receiving capacity-building for preparing and implementing development plans (COSOP) 	0	6,880	8,600	Project M&E system	Semi-annual	PMU	In preparing village development plans prevails a short term vision not inclusive of economic development
1.2 Village households enabled to develop economic initiatives	<ul style="list-style-type: none"> Number of villages receiving capacity building for economic initiatives 	0	688	1,720	Project M&E system	Semi-annual		
	<ul style="list-style-type: none"> Number of village development plans including activities and resources in support to economic activities 	Tbd at project start-up	688	1,720	Village Fund and village plans	Annual		

³ COSOP refers to Indonesia COSOP Strategic Framework indicators.

Results Hierarchy	Indicators ¹				Means of Verification			Assumption s/Risks
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsible	
Outcome 2 Villages households sustainably access markets and public and private services in support to their economic initiatives	<ul style="list-style-type: none"> Number of districts integrating investment financing for target villages in district plans 	tbd	10	20	District plans	Annual	PMU	BDSPs and agribusiness interested in partnering with villages Internet coverage on target area
	<ul style="list-style-type: none"> % of households reporting adoption of improved inputs, technologies and/or production practices (CI 1.2.2) 	tbd	30%	70%	Project M&E system, Village Information System	Annual		
	<ul style="list-style-type: none"> % of households satisfied with the relevance, quality and accessibility of extension services provided by public and private sector (COSOP) 	tbd	20%	80%		Idem		
	<ul style="list-style-type: none"> % of households reporting access to adequate financial services (COSOP) 	tbd	20%	60%	Idem	Annual		
Outputs 2 2.1 District and sub-district capacity strengthened to extend technical services in support to village economic development 2.2 Access to markets and business development services for village-based producers improved 2.3 Access to financial services by Village-based producers improved	<ul style="list-style-type: none"> Number of district administrations receiving capacity-building for supporting economic activities (COSOP) 	0	10	25	Project M&E system and Village Information System for all indicators	Semi-annual reports	PMU	
	<ul style="list-style-type: none"> Number of households benefiting from financial education (CI 1.17 and COSOP) 	tbd	123,500	329,840				
	<ul style="list-style-type: none"> Number of persons accessing financial services (CI 1.1.5) 	tbd	80,000	206,150				
	<ul style="list-style-type: none"> Number of households receiving services from BDSPs 	tbd	80,000	206,150				
<ul style="list-style-type: none"> Number of financial service providers supported in delivering outreach strategies, financial products and services to rural areas (CI 1.1.6) 	0	2	5					

Results Hierarchy	Indicators ¹				Means of Verification			Assumption s/Risks
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsible	
Outcome 3 Enabling policy and institutional environment facilitate village economic development that builds on local opportunities and leverages the Village Fund resources	<ul style="list-style-type: none"> Policy analytical documents prepared and disseminated, and regulatory instruments proposed to policy makers 	0	3	6	Project reports, Policy briefs and proposals	Annual	PMU jointly with MoV	Continuous support from MoV
	<ul style="list-style-type: none"> Number of Districts applying replicable models developed by TEKAD for supporting village economic development leveraging Village Fund and village resources. 	0	8	20	Project M&E system			
Outputs 3 3.1 Innovation, learning and knowledge being documented and promoted 3.2 Increased impact of Village Law and Village Fund on village economic transformation	<ul style="list-style-type: none"> Number of policy-relevant knowledge products completed (CI Policy 1) 	0	3	6	Project M&E system, District MIS, MoV	Annual	PMU jointly with MoV	
	<ul style="list-style-type: none"> Number of districts with MIS and KM systems operational (COSOP) 	0	10	25				
	<ul style="list-style-type: none"> Functioning multi-stakeholder platforms supported 	0	8	20				